

FICHE ACTION

Piscines

Faire évoluer les horaires pour mieux
répondre aux attentes des Rennais



Le
BUREAU
DES TEMPS



I. contexte

Un public qui s'accroît et des usages qui se diversifient

En 2008, les travaux de rénovation d'une des 4 piscines rennaises (la nouvelle piscine des Gayeulles) ont donné l'occasion de repenser l'accès à ces équipements, dans un contexte d'offre d'infrastructures de nage relativement faible à l'échelle du bassin rennais. Le programme municipal du mandat 2008-2014 prévoit le réexamen des horaires d'ouverture des services publics. Dans ce cadre, les élus souhaitent proposer une offre adaptée et innovante au public rennais, afin d'en améliorer l'accès.

Les piscines rennaises sont fréquentées par 4 types de publics : scolaires, grand public, clubs, et activités proposées par la

Ville. Dans ce contexte, l'enjeu pour la collectivité est d'offrir une amplitude horaire étendue et d'adapter les horaires aux besoins des différents publics, tout en tenant compte des conditions de travail du personnel et en maîtrisant les coûts d'exploitation importants de ces équipements. Afin de mieux appréhender la situation, les élus confient au Bureau des temps la réalisation d'une étude approfondie sur les pratiques et les souhaits des usagers, mis en perspective avec le point de vue des agents, afin de formuler des préconisations et élaborer des scénarios en vue d'une évolution des horaires des piscines rennaises.

II. MÉTHODOLOGIE

Écouter les points de vue dans leur diversité pour repenser l'offre de nage

À l'automne 2008, le Bureau des temps réalise un benchmark, analyse les données de fréquentation, et dresse un état des lieux des horaires et des usages des piscines municipales rennaises. Suite à ce premier travail, les élus décident de compléter l'étude par une enquête permettant d'interroger directement les usagers, en vue de définir les horaires d'ouverture de la nouvelle piscine des Gayeulles, et par extension revoir ceux des autres piscines municipales. Cette enquête menée durant 2 semaines, en février-mars 2009, comporte deux volets : un questionnaire diffusé sur le site de la Ville, auquel répondent 452 personnes, et une enquête réalisée auprès de 2 700 nageurs. Ce travail permet de recueillir le souhait des habitants et des usagers en termes d'horaires, et permet d'étudier des premières préconisations.

Différents scénarios d'évolution horaire sont ensuite élaborés, puis soumis aux syndicats et au comité technique paritaire, ainsi qu'aux usagers des piscines via un « comité des usagers » quadrangulaire, composé d'une vingtaine de personnes représentant les nageurs, les clubs et associations, l'Éducation nationale et la Ville. Créée pour faciliter la concertation entre les différentes catégories d'usagers des piscines, cette

instance innovante permet à chaque acteur de s'exprimer, afin de cerner les attentes de chacun et d'entendre les contraintes des autres utilisateurs des piscines. Le comité des usagers se réunit à trois reprises, entre juillet 2009 et avril 2010, pour permettre l'expression et la prise en considération des souhaits de chacun. Après cette phase de consultation, des propositions de grilles horaires sont élaborées pour les quatre piscines rennaises, en travaillant leur complémentarité afin d'offrir une amplitude large d'offre de nage.

La nouvelle piscine des Gayeulles inaugure ses nouveaux horaires à sa réouverture en juin 2010. Si ces changements semblent satisfaisants, l'évaluation prévue après deux années de fonctionnement n'est pas menée car les horaires sont à nouveau modifiés en septembre 2013 pour tenir compte des nouveaux rythmes scolaires.



III. SOLUTIONS ET RÉSULTATS

Offrir de plus grandes plages d'ouverture et une meilleure lisibilité des horaires

L'enquête menée par le Bureau des temps permet de dresser un profil type des nageurs : il s'agit principalement de rennais de moins de 50 ans, aux horaires de travail «classiques», avec une proportion de femme un peu plus importante. Elle révèle une forte demande d'ouverture le midi et le soir jusqu'à 21h. Par ailleurs, l'offre de services est souvent construite selon trois périodes : période dite normale, période de petites vacances scolaires et période de vacances d'été. Si elle est pertinente pour les enfants, cette organisation ne l'est pas forcément pour les adultes en demande d'une offre plus continue sur l'année.

La grille horaire proposée pour l'accès du grand public à la piscine des Gayeulles répond à ces attentes, avec une ouverture :

- le lundi après-midi de 17h à 22h,
- en journée continue du mardi au vendredi (à partir de 9h) et le week-end (à partir de 10h),
- en nocturne jusqu'à 22h le lundi, le mercredi et le vendredi, et jusqu'à 20h le jeudi.

La piscine de Bréquigny, très fréquentée, offre désormais une ouverture sur la pause méridienne du lundi au vendredi. Malgré tout, le travail reste à poursuivre pour améliorer la complémentarité des horaires entre piscines sur les horaires d'ouverture au grand public.

Cette étude a également permis la mise en place d'une nouvelle tarification au temps passé en 2010, mieux adaptée à la pratique des nageurs.



IV. ACTEURS ET PARTENAIRES

Une concertation innovante pour associer l'ensemble des acteurs

Le Bureau des temps mène ce travail d'enquête et d'analyse des besoins, d'animation de la concertation, et formule des solutions adaptées, en lien avec la Direction des Sports qui coordonne la démarche, et un comité de pilotage dédié qui définit les orientations, valide les propositions et s'assure de leur mise en œuvre.

Le personnel des piscines est associé aux étapes de travail et à l'enquête lui permettant de faire part de ses avis et suggestions, ainsi que les organisations syndicales.

Les usagers sont quant à eux consultés à travers l'enquête dans les piscines et sur le

site de la Ville, mais sont aussi associés via un format innovant. Après l'étude de plusieurs procédés de concertation, c'est le modèle dit «allemand» qui est retenu : un comité d'usagers est constitué, rassemblant une vingtaine de représentants des usagers (nageurs, clubs et associations sportives, Éducation Nationale, Ville de Rennes). Ce comité d'usagers mixte, toujours actif, fait figure d'innovation et la méthodologie est par la suite déclinée sur d'autres territoires. La Ville de Rennes continue aujourd'hui à adapter les horaires des piscines en fonction des besoins des différents publics, en co-construction avec le comité des usagers (piscine de Bréquigny).



V. DATES ET CHIFFRES CLÉS

2008

Lancement de la première phase
de diagnostic

3 152

usagers interrogés lors de l'enquête
menée en février-mars 2009

3

réunions du comité des usagers

2010

Mise en œuvre des nouveaux horaires
pour la nouvelle piscine des Gayeulles

± 27 %

d'entrées dans les piscines entre 2008
et 2010

60 %

des usagers des piscines sont Rennais
en 2025

Les modes de vie changent, les temps s'accélèrent,
se multiplient, se mêlent, parfois s'emmêlent.

Qui décide des horaires ? Peut-on éviter les bouchons ?

Comment limiter les inégalités liées au temps ?

À quoi ressemblera notre temps, demain, si rien n'est fait,
avec l'accélération des rythmes de vie et l'augmentation
de la population des villes ? Il est grand temps de prendre
ces questions à bras le corps, face à ces nouveaux
enjeux sociaux et environnementaux.

À Rennes, un Bureau des temps mène depuis 2002
des actions concrètes et transversales, dépassant l'approche
individuelle pour réaménager les temps à l'échelle
du territoire.

Retrouvez d'autres fiches action ainsi que la frise temporelle du Bureau des temps
sur la page internet « Les ressources temporelles » du site de la Ville et de la
Métropole de Rennes.

LE BUREAU DES TEMPS

Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 93111
35 031 Rennes Cedex

02 23 62 20 95
temps@rennesmetropole.fr
bureaudestems.rennes.fr

 **RENNES**
Ville et Métropole

Conception : novembre 2025

Visuels : Arnaud Loubry - Franck Hamon - Julien Mignot